



EQUIPE MUNICIPALE

Maire Bruno Buisson
 1^{er} adjoint Luc Fornas
 2^{ème} adjointe Jocelyn Ribeyron
 3^{ème} adjoint Denis Raccurt
 4^{ème} adjointe Marielle Gidon
 5^{ème} adjoint Roger Besson
 Conseillers municipaux :
 Brigitte Poulard
 Martine Dargère-Bazan
 Philippe Lorain
 Jean-Luc Gouilloud
 Annick Villette
 Sylvain Grange
 Franck Dussud
 Christelle Dumas
 Laëtitia Charpentier
 Alain Dargère
 Monique Laurent
 Daniel Lainé
 Marie Bernadette Coquard

PUBLICATION

Directeur de publication :
 Bruno BUISSON
 Conception & Rédaction :
 Commission Information &
 communication.

Contact publication :
com.mairiesavigny@orange.fr

Contact mairie :
savigny69-mairie@orange.fr
 Tel. 04.74.72.09.09

Site Internet :
www.mairie-savigny69.fr

900 exemplaires



Dans ce numéro

Edito & brèves municipales P.1

Informations municipales P.2

Médiathèque P.5

Conseils municipaux P.6

Vie Associative P.8

Manifestations culturelles & sportives P.16

L'édito du Maire

L'été s'est installé sur notre belle commune et a apporté avec lui les chaleurs caniculairement, les odeurs de barbecue, les cocktails en terrasse et les journées farniente.

Les rires des enfants au son de la cloche marquant la fin de l'année scolaire résonnent encore dans nos rues. Grâce au nouveau parc de jeux inauguré le 10 juin dernier, nous aurons la joie d'entendre ces rires tout au long de ces deux mois de vacances scolaires. Petits et grands pourront se retrouver à l'ombre des arbres du parc pour tenter de se rafraîchir.

De notre côté, l'été annonce la fin des travaux des vestiaires sportifs. Ces derniers seront utilisables dès la rentrée prochaine. Grâce à ce nouvel espace, je ne doute pas que nos sportifs savignois ramèneront toutes les médailles !



En attendant, je vous souhaite de passer un très bel été et surtout, n'oubliez pas de vous hydrater !

Bonne lecture !

Savignoisement vôtre,
 Bruno Buisson, Maire

Ouverture déchèteries :

- **La Brévenne** **Horaires d'été**
 Lundi, mercredi & vendredi : 14h-18h
 Mardi : 9h-12h / 14h-18h
 Samedi : 9h-18h
- **Fleurieux/L'Arbresle**
 Du lundi au vendredi (fermée mardi) : 9h-12h / 14h-18h
 Samedi : 9h-18h

Réglementation des feux

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ou autres.
 Merci de vous rendre en déchèterie.

BREVES MUNICIPALES

Bruits de voisinage (nuisances sonores selon arrêté préfectoral du 16/06/1999)

Horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage :

Jours ouverts : 8h30-12h / 14h30-19h30
 Samedi : 9h-12h / 15h-19h
 Dimanche & jours fériés : 10h-12h

Réglementation plantations, haies, arbres, **arbustes**, ... pour éviter les conflits de voisinage, le code civil impose des distances de plantation par rapport aux terrains voisins, renseignez-vous avant pour éviter les conflits.

Avancement des travaux des vestiaires sportifs :



Lutte contre le FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :

Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain



MOUSTIQUE TIGRE : aidez-nous à l'éliminer !

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion, il est désormais arrivé dans le Rhône. Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika seulement s'il est porteur de ces virus.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche et par sa petite taille (5 à 7 mm).
- Il pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres).



FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Taille: ouvrière: 25 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

Commission agriculture

Depuis plusieurs semaines, nous recensons les exploitations du village. Si vous n'avez pas encore été contacté, patience ! Le but étant dans un premier temps de connaître les agriculteurs intéressés par la mise en place d'un flyer (pour situer les exploitations sur la commune et ainsi faire un peu de pub) ; dans un deuxième temps de mettre à jour le listing du bulletin municipal et dans un troisième temps de créer une liste de diffusion par mail pour permettre d'informer les agriculteurs sur les derniers sujets abordés en commission agriculture (ou les nouvelles réglementations).

A ce sujet, dès que le listing sera complet, les exploitants recevront le compte-rendu de la rencontre Mairie/ Agriculteurs que nous avons organisé le 20 Avril. Ce fut l'occasion de parler de nombreux sujets tels que les zones humides, les zones vulnérables, les zones défavorisées et de proposer aux participants quelques actions de la commission agriculture. C'est le cas du listing des saisonniers et de celui des exploitants. Avis d'ailleurs aux petites mains qui seraient intéressées par la saison des vendanges. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de venir vous inscrire en Mairie. Chers exploitants, n'hésitez pas non plus : si vous cherchez de la main d'œuvre, une liste est également prévue pour vous à la Mairie qui se chargera de vous transmettre les coordonnées de vos futurs saisonniers...

Récemment nous avons souhaité rencontrer le SYRIBT (Syndicat Rivières Brévenne Turdine) avec la collaboration des élus de Bully pour parler du passage à gué Savigny/Bully. En effet, depuis quelques semaines de nombreuses tensions étaient palpables ici et là, liées aux travaux effectués en octobre 2016 sur ce passage à gué par le SYRIBT. Nous avons obtenu une réunion le 18 mai dernier. Le Syndicat a expliqué la teneur des travaux qui ont été effectués, leur fondement réglementaire et technique, puis les dommages causés par la crue du 22 novembre 2016 et les travaux de reprise réalisés en avril 2017.

Nous avons fait remonter les points suivants :

- ⇒ le passage auparavant bien matérialisé (par une "marche") est aujourd'hui plus difficile à voir, on ne voit pas le fond
- ⇒ il est difficile de savoir s'il y a beaucoup d'eau ou pas sur le gué, donc de savoir si l'on peut s'engager sans risque
- ⇒ il semble y avoir des "trous" dans le gué
- ⇒ le passage à gué ne semble plus aligné avec le chemin d'accès sur les deux rives, on a du mal à repérer la zone où l'on peut passer.

Les pistes de solutions qui en découlent sont les suivantes :

- ⇒ Le SYRIBT fera un diagnostic du gué en basses-eaux, afin de constater la présence ou non de trous dans l'empierrement
- ⇒ Un repérage/ marquage du chemin d'accès de part et d'autre pourra être effectué
- ⇒ Un système permettant de repérer le gué en largeur dans le lit, et de matérialiser la hauteur d'eau sera étudié
- ⇒ Le SYRIBT fera passer des chiffres permettant de savoir à quelle fréquence le passage est praticable (par ex. des gammes de débit).

Le **gel du mois d'avril** a fait de nombreux dégâts sur les vergers et les vignes. Une enquête a été menée par la DDT notamment sur les communes de Montrottier, Bessenay et Chevinay le 10 Mai. Une nouvelle mission d'enquête s'est déroulée le 19 juin et a confirmé les observations faites lors de la première journée. Un questionnaire a été envoyé aux producteurs, il était à rendre début juillet à la Chambre d'Agriculture pour faire un premier état des lieux des pertes. Une demande de reconnaissance en calamité sera déposée dès la fin des récoltes. Nous nous tiendrons informés de l'avancée du sujet.

Depuis le mois de juin, une **alerte sécheresse** a été émise par la Préfecture. Elle a été renforcée le 7 juillet dernier. Savigny est donc classé en Vigilance pour les eaux superficielles et nappes d'accompagnement mais non concerné par les eaux souterraines. Vous pouvez trouver l'arrêté Préfectoral sur le site du village ou sur celui du département.

Le 28 juin dernier, une réunion d'envergure a eu lieu au bâtiment de la CUMA. En effet, la FRCUMA (Fédération Régionale des CUMA) avait choisi Savigny et son nouveau bâtiment pour son Assemblée Générale annuelle. Ce fût l'occasion pour les participants venus des 4 coins de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de découvrir le paysage des Coteaux du Lyonnais. Christian Barberet, président de la CUMA de Savigny a expliqué l'historique de la construction du bâtiment. La municipalité, également présente, a présenté l'agriculture Savignoise et sa diversité.



Si vous souhaitez aborder des sujets auxquels nous n'aurions pas pensé, n'hésitez pas à nous contacter, soit par le biais de la Mairie, soit directement auprès de Laëtitia Charpentier. Bel été à tous !



POLICE MUNICIPALE
PLURICOMMUNALE

Le samedi 17 juin 2017 dans la magnifique salle du caveau de la mairie de l'Arbresle, les maires des 8 communes volontaires ont signé une convention pour la création d'une police municipale pluricommunale.

En effet, l'Arbresle, Bessenay, Bibost, Courzieu, Eveux, Sain Bel, Saint Julien sur Bibost et Savigny souhaitent pouvoir utiliser un agent de police municipale quelques heures par semaine.

Cette convention le permet. L'Arbresle porte la création de cette police pluricommunale (administrativement et budgétairement) et chaque commune participe financièrement en fonction de l'utilisation de cet agent. La coordination du service sera assurée par Nathalie GOYET, cheffe de service de la police municipale de l'Arbresle.

Ce service pourra démarrer sur notre territoire dès la phase de recrutement de l'agent terminée, sûrement cet automne.

Commission ACTION SOCIALE

A la rentrée scolaire de septembre 2017, la semaine de 4 jours 1/2 sera maintenue pour les enfants des écoles publiques savignaises.



Les enfants auront école, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Les enfants continueront à bénéficier des Nouvelles Activités Pré-scolaires à partir de 15h45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ces NAP sont gérées par le centre Léo

Lagrange. La commune est liée avec ce prestataire par un contrat de 3 ans qui court cette année encore.

Suite à la parution récente du nouveau décret sur le choix des collectivités de maintenir ou non ces rythmes scolaires, nous lancerons les réflexions en concertation avec les écoles, les représentants des parents des écoles et le prestataire pour choisir sereinement et définitivement le rythme scolaire qui conviendrait le mieux aux enfants pour les prochaines années.

Prévention anti-cambriolage & tranquillité vacances



En période estivale, les vacances sont propices aux cambriolages. Il convient d'adopter des gestes élémentaires de prudence et de civisme :

1° En votre absence :

⇒ pensez à fermer les portes et volets des ouvertures situées à l'arrière de vos habitations.

⇒ n'hésitez pas à activer vos éclairages en façade d'habitation et à programmer l'allumage de lumières dans une ou plusieurs pièces (utilisation de minuteurs sur les blocs prise électrique afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires).

2° **Soyez attentifs** aux mouvements inhabituels dans votre voisinage. Alerte immédiatement la gendarmerie de jour comme de nuit (**l'appel au 17 est gratuit**) de la présence :

⇒ de véhicules faisant des repérages (pensez à relever un maximum d'éléments d'identification : marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation, nombre de personnes à bord, direction de fuite).

⇒ de personnes au comportement suspect (allées et venues répétées, démarchages pour travaux divers – élagage, peinture, etc., individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet, ...).

LA SECURITE AU QUOTIDIEN EST L'AFFAIRE DE TOUS



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

C'EST DESORMAIS A LA MAIRIE DE
L'ARBRESLE

QU'IL FAUT S'ADRESSER

Depuis le 21 mars, seules les mairies équipées de dispositifs de recueil, c'est-à-dire les mairies jusqu'alors en charge des passeports biométriques, peuvent accueillir les demandeurs de carte nationale d'identité (CNI).

La commune de L'Arbresle fait partie des 36 communes du Département Rhône équipées et c'est la seule du territoire du pays de L'Arbresle, où sont délivrées chaque année environ 1800 cartes d'identité.

Cette mairie s'est donc organisée pour répondre au mieux à la demande et absorber l'augmentation de l'activité à laquelle elle aura à faire face.

Vous devez créer ou renouveler votre pièce d'identité ?

Nous vous invitons à anticiper votre demande et à prendre rendez-vous dès aujourd'hui auprès du service état civil de L'Arbresle. **Attention le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est déjà presque d'un mois et demi ; délai auquel il faut ajouter environ 3 semaines pour l'obtention du titre.**

Dans le cas d'une demande ou d'un renouvellement de carte d'identité, pour faciliter la procédure et gagner du temps, nous vous conseillons de réaliser une pré-demande en ligne sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le secrétariat de mairie de Savigny reste bien entendu à votre disposition pour vous aider à compléter ce formulaire ou l'ancien imprimé CERFA, avant votre rendez-vous en mairie de L'Arbresle.

Pour l'établissement du dossier à la mairie de L'Arbresle, il faut compter environ une demi-heure pour remplir un dossier par personne ; donc si une famille de 4 personnes doit faire une carte d'identité pour chacun, prévoir deux heures.

Cependant, dans l'hypothèse où il est nécessaire de refaire votre carte d'identité et votre passeport en même temps, cela est possible. Penser à bien le préciser lors de la prise de rendez-vous.

Les autres mairies équipées près de chez nous auprès desquelles il est possible d'établir les dossiers : Saint Laurent de Chamousset, Tarare, Vaugneray, Val d'Oingt... Les appeler pour connaître les modalités de rendez-vous et les délais.

Contact : Mairie de L'Arbresle - service état civil 04 74 71 00 03 ou 04 74 71 00 04 ou 04 74 71 00 02 (en attendant la possibilité de prendre rendez-vous en ligne).

MÉDI@THÈQUE SAVIGNY

Horaires d'ouverture :

mardi de 17h à 18h30
mercredi de 15h à 18h30
vendredi de 17h à 18h30
samedi de 10h à 12h.

2 postes informatiques sont à votre disposition en accès libre (internet, traitement de texte, tableur, photos, ...)

Contact :

Laura Maillot-Canitrot
04-74-01-57-87
mediathequesavigny@orange.fr

RAPPEL Boîte disponible pour le retour des livres de bibliothèque. Accessible à toute heure, par l'extérieur



PROCHAINES ANIMATIONS

Ile aux histoires

Mercredis, de 15h15 à 16h15
20 septembre
18 octobre
15 novembre
20 décembre

Exposition « Palette, le musée des couleurs »
du 18 septembre au 27 octobre

Questionnaire satisfaction P'tit marché Savignois

Nous avons mis en place le P'tit marché Savignois voilà déjà un an. Nous souhaitons savoir par le questionnaire joint, quelles sont vos impressions sur ce nouveau service. Merci de le remplir et nous le retourner avant le 15 septembre en mairie.

Merci d'avance pour votre participation. L'amélioration des services avance grâce à vos avis !

La commission en charge du P'tit marché savignois

Merci aux commerçants pour leur animation du vendredi 2 juin, qui vous ont offert le goûter et les boissons fraîches !



Lire autrement !

Des liseuses électroniques sont disponibles en prêt jusqu'au 17 septembre, n'hésitez pas à essayer et emmener des milliers de livres avec vous en vacances pour quelques grammes !



MERCI Julia ! Et bon retour LAURA !

Nous remercions chaleureusement Julia, qui a assuré le remplacement de Laura au poste de bibliothécaire auprès de vous, de nous et des bénévoles, pendant ces 6 derniers mois. Elle a su s'adapter aux responsabilités qui incombent à un responsable d'une petite structure comme la nôtre et qui nécessite polyvalence, organisation, rigueur, attention et bienveillance !

Julia quitte la médiathèque le 20 juillet. Nous lui souhaitons une très bonne continuation ! Que cette expérience au sein de la médiathèque de Savigny lui soit profitable et initiatrice de nouvelles aventures professionnelles.

Nous souhaitons également un très bon retour parmi nous à Laura ! Qui comme vous le savez sans doute a donné naissance, début avril, à un petit garçon !

Médiathèque - Action bébé lecteur

A l'occasion de l'arrivée de votre enfant en 2016 (naissance ou adoption), le département du Rhône a prévu de lui offrir l'album « petit trait » réalisé par de jeunes créatrices Charlotte Roussel et Amélie Metral.

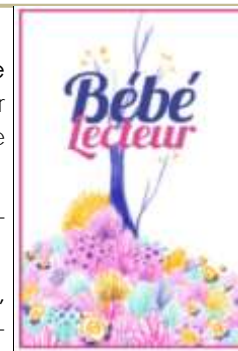
A travers cette action intitulée « bébé lecteur », le département, acteur culturel et social du territoire souhaite :

- favoriser l'accès au livre et à l'image dès le plus jeune âge, en offrant chaque année un ouvrage aux tout-petits rhodaniens nés ou adoptés l'année précédente.
- contribuer à la lutte contre l'illettrisme en ouvrant l'accès aux bibliothèques, l'accès aux livres et à la lecture aux personnes qui en sont éloignées, en touchant les enfants dès leur plus jeune âge.
- soutenir la création artistique et l'émergence de nouveaux talents en sélectionnant annuellement un ouvrage pour le très jeune public dans le cadre d'un concours d'auteurs-illustrateurs.
- renforcer la connaissance et l'accès de tous au réseau des bibliothèques et médiathèque communales et intercommunales : si vous n'êtes pas déjà inscrit, la remise de l'album à votre enfant vous exonèrera, vous et votre famille pendant un an des droits d'inscriptions à la bibliothèque la plus proche de votre domicile.

La commune de Savigny s'est donc engagée, lors du conseil municipal du 16 mai 2017, à relayer cette action en signant une convention avec le département. La médiathèque de Savigny pourra remettre à votre enfant l'album « Petit trait » en échange du bon que vous aurez reçu du département et vous offrira l'inscription d'un an pour votre famille. Nous serons également présents lors de la première réception du territoire le samedi 21 octobre à la médiathèque de l'Arbresle.

Quelles sont les modalités ?

Les enfants nés ou adoptés (- de 3 ans) en 2016 recevront dans les prochaines semaines un courrier du département les invitant à se rendre dans la bibliothèque ou médiathèque la plus proche de son domicile avec le coupon rempli à remettre en échange de l'album et se verront proposer une inscription d'un an à la médiathèque pour l'ensemble de la famille. Avec ce courrier, le département vous invitera également à partager un premier moment convivial le samedi 21 octobre à la médiathèque de l'Arbresle. Pour ce 1^{er} temps fort de l'action Bébé lecteur, il est prévu la remise de l'album à l'enfant bénéficiaire accompagné de sa famille, ainsi qu'une dédicace de l'album par les auteures, suivi d'un apéritif offert par le département.



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 04/04/2017

Membres en exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19

L'an deux mille sept, le 4 avril, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

Absent excusé : Franck DUSSUD (pouvoir donné à Christelle DUMAS).

Secrétaire de séance : Denis RACCURT - Affiché le : 11/04/2017

Le compte rendu de la séance du 7 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu de la séance du 7 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations : Compte administratif et compte de gestion budget locaux commerciaux 2016

Les comptes administratifs et de gestion 2016 du budget locaux commerciaux sont approuvés à l'unanimité.

Délibérations : **Affectation du résultat 2016** – budget locaux commerciaux et approbation du budget 2017

L'affectation du résultat 2016 d'un montant de 15 948.48 € au 1068 du budget locaux commerciaux 2017 est approuvée à l'unanimité. Le budget 2017 locaux commerciaux est approuvée à l'unanimité : pour le fonctionnement, le budget s'équilibre à 75 558.32€ ; l'investissement à 42 483.10 €.

Délibérations : Compte administratif budget principal 2016 et compte de gestion

Les deux documents sont approuvés à l'unanimité.

Délibération : Affectation du résultat 2016 – budget principal communal

L'affectation proposée d'un montant de 25 756.93 € au 1068 du budget principal 2017 est approuvée à l'unanimité.

Délibération : Fiscalité locale : **vote des taux d'imposition 2017**. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des taux d'imposition :

Taux de taxe d'habitation - 14.62%

Taux de taxe foncière sur le bâti - 15.53%

Taux de taxe foncière sur le non bâti - 47.77%

Délibération : Budget primitif 2017 budget principal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité pour la section de fonctionnement et, pour la section d'investissement à 15 voix pour (Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Marielle GIDON, Roger BESSON, Martine DARGERÉ BAZAN, Annick VILLETTE, Sylvain GRANGE, Laetitia CHARPENTIER, Denis RACCURT, Christelle DUMAS et son pouvoir, Jean-Luc GOULLOUD, Brigitte POULARD, Philippe LORAIN) et 4 abstentions (Monique LAURENT, Alain DARGERÉ, Daniel LAINE, Marie Bernadette COQUARD) :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 2 270 172.62 €

Recettes de fonctionnement : 2 270 172.62 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 2 230 711.17 €

Recettes d'investissement : 2 230 711.17 €

Délibération : Approbation du dossier à déposer au titre du **FSIL (fonds de soutien à l'investissement local) 2017**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dossier de subvention à déposer au titre du FSIL 2017 relatif à l'aménagement de l'entrée de l'agglomération de Savigny ; subvention demandée à hauteur de 25 % pour un cout prévisionnel de l'opération de 125 000 € HT.

Délibération : **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** : CLECT : désignation des délégués

La CLECT est chargée de l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté de Communes. A l'unanimité, le conseil municipal désigne comme délégué titulaire : Luc FORNAS et comme délégué suppléant : Martine DARGERÉ BAZAN.

Délibération : Modification des statuts de la CCPA : transfert de la compétence information jeunesse

Monsieur le Maire informe les membres de l'approbation par la CCPA, du transfert de compétence « information jeunesse dont la création et la gestion d'un point information jeunesse communautaire, par délibération du 16 février 2017. Il est donné lecture des axes d'intervention du projet de jeunesse communautaire. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve ce transfert de compétence information jeunesse à la CCPA.

Délibération : **Convention de mise à disposition des services voirie avec la CCPA pour l'exercice 2017**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les communes ont la possibilité de réaliser des prestations d'entretien sur les voiries d'intérêt communautaire grâce à leurs services internes dans la mesure où le dispositif relève d'une bonne organisation et de rationalisation des services.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention de partage de services.

Délibération : **Convention relative à la mise en place du service de police pluricomunale de la vallée de la Brévenne**

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 18 octobre dernier, relative à l'adhésion de principe de la commune au service pluricomunale. Il s'agit désormais d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la mise en place du service de police pluricomunale de la vallée de la Brévenne. Cette convention définit le nombre d'agents, les conditions de mise à disposition, l'organisation du service, la répartition et toutes les autres conditions financières et de fonctionnement de ce service. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention.

Délibération : Indemnité des élus locaux : changement de **l'indice de référence**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique a changé. Le conseil municipal approuve à l'unanimité que les indemnités des élus seront calculées sur l'indice brut terminal de la fonction publique.

Délibération : Position de la Commune sur la proposition de groupement de commande lancé par le SIABA pour la détection et la géolocalisation de réseaux enterrés

Luc FORNAS explique que le SIABA et la commune de l'Arbresle souhaitent lancer une procédure de groupement de commande pour la détection et la géolocalisation des réseaux enterrés. Il s'agit de détecter les réseaux sensibles dans le cadre d'investigations complémentaires avant travaux ; le but étant de localiser précisément et de géoréférencer les ouvrages existants. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes relatif à la détection et géolocalisation des réseaux enterrés.

Délibération : Motion de soutien : classement agricole ZSCS

Laetitia CHARPENTIER et les membres de la commission agriculture expliquent le projet de classement des zones

défavorisées simples et de piémont dans le Rhône actuellement en débat au ministère de l'agriculture. Ce nouveau classement conduirait à modifier les critères de classification des anciennes zones défavorisées, et éventuellement d'exclure Savigny de ce zonage. Les membres du conseil municipal partagent le souci de maintenir dans les communes rurales l'élevage, les activités agricoles favorisant ainsi l'entretien des territoires et la dynamique que ce secteur peut apporter aux citoyens.

Pour préserver les zones à handicaps naturels et spécifiques, existantes la profession agricole a interpellé, les différents acteurs et décisionnaires, sur la nécessité de fixer des critères de classement garantissant la cohérence du territoire, il est important de rappeler que l'indemnité compensatrice pour le handicap naturel (ICHN) vise un objectif qui est celui de soutenir l'élevage dans les zones possédant un handicap. Les membres du conseil municipal sont inquiets quant aux critères envisagés pour le projet 2018, entraînant un éventuel déclassement de la commune.

Le département du Rhône possède des spécificités qui lui sont chères, nos communes soumises à plusieurs handicaps naturels, économiques et sociaux ne doivent pas voir leur agriculture disparaître.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, soutient l'inquiétude des agriculteurs et les propositions de critères faits par la profession agricole et souhaite le maintien de Savigny dans le périmètre des zones défavorisées,

Questions diverses

- Le Maire informe l'assemblée que Laura CANITROT MAILLOT a accouché d'un petit garçon.
- Brevette Accueil : Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande du groupe d'accueil des migrants, d'une subvention pour pouvoir poursuivre l'accompagnement des familles désormais installées sur le pays de l'Arbresle. Ce point sera abordé en conférence des maires à la CCPA pour décider du niveau d'intervention : communal ou intercommunal.
- Projet la Doyennerie : Alain DARGERER demande où en est le dossier. Luc FORNAS répond qu'une rencontre interviendra prochainement entre les membres du conseil municipal, l'aménageur et les potentiels acquéreurs.
- Daniel LAINE demande où en est la recherche d'un remplacement au docteur ROSET. Le maire répond que le dossier n'a pas connu d'avancement.
- Alain DARGERER demande où en sont les dossiers assainissement de Taylan et la Rochette : Luc FORNAS indique que le SIABA est budgété les travaux de la Rochette pour 2017 et que Taylan a été inscrit au budget 2017 pour l'étude et 2018 pour les travaux.
- Monique LAURENT demande où en est le contentieux d'urbanisme en cours : Luc FORNAS répond que la commune est dans l'attente de l'avis du procureur. Elle regrette qu'aucune procédure amiable n'ait été engagée.

Fin de la séance à 22h55

CR SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 16/05/2017

Membres en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 19
L'an deux mille sept, le 16 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session

ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2017
Absents excusés : Jocelyn RIBEYRON (pouvoir donné à Martine DARGERER BAZAN), Franck DUSSUD (pouvoir donné à Laetitia CHARPENTIER), Daniel LAINE (pouvoir donné à Alain DARGERER), Marie-Bernadette COQUARD (pouvoir donné à Monique LAURENT) - Secrétaire de séance : Annick VILLETTE - Affiché le : 24 mai 2017

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Budgétisation partielle de la participation au SYDER 2017

Monsieur le Maire explique que les contributions financières des communes appartenant à l'EPCI peuvent être budgétisées ou fiscalisées. Les contributions budgétaires sont des prélèvements effectués directement sur le budget de chaque commune qui sont ensuite reversés au groupement intercommunal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la budgétisation partielle de sa contribution au SYDER, pour un moment de 31 000 €.

Délibération : Décision modificative n°1 – budget principal 2017. La décision modificative présentée est approuvée à l'unanimité.

Délibération : Mise en place du dispositif Action bébé lecteur – convention entre le Département du Rhône et la Commune de Savigny

Marielle GIDON adjointe au maire, explique le dispositif mis en place par le Département du Rhône dans le cadre du schéma de lecture publique ; dispositif dont l'objectif est de développer la lecture publique et de lutter contre l'illettrisme en favorisant l'accès aux livres. A l'unanimité, le conseil approuve la convention Bébé lecteur.

Questions diverses

- Dates diverses : le samedi 10 juin : inauguration de la nouvelle aire de jeux. le vendredi 23 juin : remerciements aux citoyens et élus ayant tenu une permanence lors d'un ou plusieurs dimanches d'élections en 2017. Le vendredi 7 juillet : moment convivial élus et agents communaux pour la remise d'une médaille de travail et cadeau de naissance.
- La Doyennerie : Alain DARGERER demande un compte rendu de la réunion de la semaine dernière qui a eu lieu entre les élus, l'aménageur et les potentiels acquéreurs. Bruno BUISSON explique qu'il apparaît très clairement qu'aucun potentiel acheteur n'a été destinataire d'une proposition à 220 000 €. Monique LAURENT met en évidence les manquements qu'il y a eu dans ce dossier au vu du cout moyen du m² qui ressort des chiffres communiqués : 280 € le m². Selon elle, le terrain reviendrait à 130 000 € et la maison à 90 000 €. Elle indique que l'acheteur du terrain soit moins gourmand sur le prix du terrain pour laisser une marge de manœuvre sur le cout de la maison. Alain DARGERER demande si des délais avaient été indiqués dans l'acte de vente. B.BUISSON informe l'assemblée que JALICOT, l'acheteur, lui a indiqué s'être séparé de l'aménageur et qu'il en recherche un nouveau pour respecter le contrat. Luc FORNAS indique que le prix de 220 000 € est correct pour ce type d'opération. Alain DARGERER indique effectivement que cela est correct mais que le problème est qu'il n'y a aucune proposition à ce prix. Monique LAURENT indique que l'on aurait pu rompre le compromis. Alain DARGERER

indique avoir alerté à plusieurs reprises sans avoir été entendu et déplore que Luc FORNAS ait travaillé seul sur ce dossier. Luc FORNAS indique avoir fait le nécessaire en commission urbanisme. Monique LAURENT demande au maire ce qu'il compte faire concrètement désormais pour que les acquéreurs potentiels aient une proposition à 220 000 € toutes taxes comprises. Elle demande également que la Commune indique aux potentiels acheteurs les moyens dont dispose la commune pour faire pressions ; elle indique qu'il n'y a que la Commune qui puisse faire pression. Bruno BUISSON s'engage à rappeler l'acheteur pour obtenir un délai de transmission de projet avec le nouvel constructeur. Il indique que la Commune s'est engagée à faire respecter le contrat.

- En ce qui concerne l'étude de sols à faire à la parcelle, Monique LAURENT estime qu'il serait souhaitable que la Commune propose aux propriétaires un tarif de groupe. Bruno BUISSON répond que le tarif est déjà négocié pour les futurs acheteurs.
- Alain DARGERRE demande où en est le dossier du Bar de la Tour. Bruno BUISSON explique la liquidation judiciaire. Monique LAURENT demande quel est le moyen pour la Commune de protéger la licence ; est ce que la Commune peut acheter une licence ? Bruno BUISSON répond par l'affirmative sous la condition de l'exploiter au moins une fois par an. Philippe LORAIN questionne l'assemblée sur le caractère viable d'un café sur la Commune. Bruno BUISSON indique que la question à se poser est la suivante : est-ce possible d'avoir deux bars à Savigny ?
- Monique LAURENT évoque le problème rencontré par les riverains route du Cabrillon avec le passage de camions

desservant la zone industrielle de la Ponchonnière alors que cette voie fait l'objet d'une limitation de tonnage. De plus, le paramétrage de la voie n'a pas été fait techniquement pour supporter ce transit. Roger BESSON indique que le panneau a déjà été déplacé pour être plus visible et si cela est nécessaire, un panneau sera ajouté.

- Bruno BUISSON indique avoir signé le permis d'aménager relatif à l'aire d'accueil des gens du voyage au motif qu'il respectait le PLU mis en compatibilité. S'il avait demandé au préfet de le signer, la compétence urbanisme lui aurait été retirée.
- Plan Communal de Sauvegarde : le groupe de travail réuni avant la séance a choisi le prestataire AlpGéoriques.
- Monique LAURENT indique que le voyage de l'ASLEC se déroulera du 3 au 6 août. Brigitte POULARD, Christelle DUMAS et Bruno BUISSON et son épouse, feront partie du voyage.
- Panneaux jumelage à l'entrée de la Commune : ils sont à reposer dans le parc avant l'inauguration de celui-ci.
- Projet les Incroyables Comestibles : Roger BESSON indique que Savunis Les Arts installera ce projet dans un bac de l'Abbaye le samedi 20 mai.
- Plaquette Solidarité Paysan : cette association a été évoquée lors de la rencontre avec les agriculteurs. La plaquette a déjà été diffusée à chaque membre du conseil.
- Denis RACCURT indique la rencontre avec la référente sécurité de l'éducation nationale le 24 mai prochain aux écoles pour évoquer les travaux à faire dans le cadre de la sécurisation des écoles.

Fin de la séance à 22h20.

VIE ASSOCIATIVE

Usagers de la garderie périscolaire

Ce jeudi 6 juillet 2017 a eu lieu le goûter de fin d'année de la garderie périscolaire. En récupérant leurs enfants, les parents étaient conviés à boire un verre en compagnie du personnel encadrant, des enfants et des parents bénévoles faisant partie du comité de parents usagers de la garderie. Un grand merci à tous pour ce beau moment de partage. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et attendons vos enfants pour la rentrée prochaine.



AM des petits gônes

Le 1er juillet, sous un ciel instable, s'est déroulée notre 4^{ème} kermesse. Heureusement, nous étions abrités par le préau de l'ancienne bibliothèque. Familles et assistants maternels se sont retrouvés pour passer une après-midi récréative pour les enfants. Pêche à la ligne, chamboule-tout et maquillage ont remporté un immense succès, comme chaque année !



Si vous êtes assistant(e) maternel(le) et que vous souhaitez faire partie de notre association ou alors parents à la recherche d'un mode de garde pour vos enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec Amandine HERMAND au 09.52.11.55.35 ou par mail amandinehermand@free.fr



APE – Association des
Parents d'élèves des
écoles publiques
de Savigny



Une nouvelle année scolaire se termine et nos enfants ont pu profiter une fois encore de merveilleuses activités et sorties.

- Ecole des Sources :

Les élèves de l'école élémentaire ont travaillé tout au long de l'année avec leurs enseignants et Mélanie Véran, (intervenante musicale) pour nous éblouir lors de leur représentation de la comédie musicale « Le Soldat Rose ».



Chaque classe a pu effectuer une sortie de fin d'année :

Les CP ont admiré les loups et les aigles au parc de Courzieu.

Les CE1 et CE2 sont partis découvrir des oiseaux du monde entiers au Parc des Oiseaux.

Les CM1 et CM2 se sont baladés à Lyon sur le chemin de la résistance. Les CM1 ont visité le théâtre antique de Lugdunum, pendant que les CM2 découvraient les traboules de Lyon.

- Ecole le Petit Prince

Mélanie Véran a fait découvrir le monde musical à nos maternelles tout au long de l'année et leur a offert une magnifique « surprise » de fin d'année : spectacle musical d'un petit poisson rouge.

Les maternelles ont visité, sous la chaleur, la ferme pédagogique des Loupiots à Affoux. Poussins, veaux, lapins et chèvres n'ont plus de secrets pour eux.

Nous souhaitons remercier Mélanie Véran pour son implication auprès de nos enfants. Nous la retrouverons l'année prochaine au sein de la maternelle.



La kermesse s'est déroulée fin juin dans la joie et la bonne humeur. Les enfants ont pu profiter de nouveaux jeux originaux.

Les enfants des NAP accompagnés de Laurence ont présenté une danse colorée et énergique.

Les petites, moyennes et grandes sections nous ont émerveillés avec leurs spectacles.

Monique Laurent a été chaleureusement remerciée pour ses nombreuses années d'implication auprès de nos écoles.

Les CM2 ont reçu leur dictionnaire pour leur rentrée au collège.



La chorale le « Chœur des Sources » a donné son traditionnel concert au sein de l'Eglise de Savigny, début juillet. Les enfants orchestrés par Véronique Guyot et accompagnés par des parents à la guitare, ont fait découvrir leur voix à l'ensemble des Savignois, en reprenant des chansons sur le thème de la tolérance.

Merci à tous pour votre participation et votre implication. Grâce à vous, les enfants ont pu profiter d'une scolarité diversifiée et enrichissante.

Les enseignants réfléchissent encore aux différents projets de l'année prochaine.

APE : Gwendoline Lafaurie ape.savigny@gmail.com

Dates à retenir :

- ⇒ Vide Grenier : 24 septembre 2017 à la salle du Trésoncle
- ⇒ Assemblée Générale de l'APE : 10 octobre 2017 à la salle pluridisciplinaire

Ecole des Sources (élémentaire) :

Didier Lagrange

ce.0691446x@ac-lyon.fr (04.74.01.13.51)

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources>

Ecole du Petit Prince (maternelle) :

Isabelle Gimenez

maternelle.savigny@laposte.net (04.74.01.48.73)

<http://ecole.savigny69.free.fr/maternelle/commun/accueil.html>

ECOLE ST MARTIN - Paroles d'élèves

Une année se termine et les CM2 vont partir pour d'autres aventures...

Les CM1 n'oublient pas leurs camarades et souhaitent leur transmettre un petit message.

Mathieu, C'est nul que tu partes

On s'amusait bien ensemble

J'espère que tu te feras beaucoup d'amis. Terry

Laura, tu vas être en 6ème l'année prochaine.

Au collège tu vas te faire de nouvelles copines

Tu auras de nouveaux profs

J'espère que tout se passera bien

Au revoir Laura, Morgane

Mathieu, tu es très gentil

Je suis un peu triste que tu partes

Tu étais vraiment marrant

C'est surtout ça que j'ai aimé

chez toi, Baptistin

Dimitry, tu as 11 ans et tu vas passer en 6ème,

au collège. Je te souhaite une bonne année.

Je sais que tu auras plein de copains là-bas et

que tout se passera bien. Melvin

Juliette tu es la plus gentille

Ultra gentille, ultra intelligente, c'est bien toi

Là-bas ou ici, je ne t'oublierai jamais

Il faudra que je m'habitue sans toi

Tu es super sympa et belle.

Au revoir Juliette, passe un bon collège.

Maëlyne

Amélie, Je suis triste que tu partes.

Maintenant tu seras la plus petite mais reste aussi forte.

On ne pourra plus être à côté ce ne sera plus pareil. Mais il faut que tu restes comme tu es et j'espère que tu te trouveras plein d'amis.

Julia

Amélie, ma cousine, je t'aime

Mais tu vas me manquer pendant une année. Et tu comptes beaucoup pour moi. Là, j'espère que tu seras heureuse au collège. Il va

falloir que je m'habitue à être sans toi tout, en attendant mon entrée en 6ème. Louise.

Kim, Tu vas me manquer, Surtout ne change pas !

J'espère que tu vas aimer le collège. Gros bisous. Elisa

Amélie, la 6ème ce n'est plus l'école

Maintenant tu es dans la cour des grands

Et tu étais grande, tu deviens « La petite »,

Tu iras au bout de tes rêves. Extra bonne 6ème.

Vive la 6 ! Erine

Anouk, l'année prochaine, tu n'es plus là, Nous te regretterons.

On n'aura plus la même ambiance. C'est un nouveau départ.

Je te souhaite de belles découvertes pour le collège. Kaëly

Kim tu es passionnée de beaucoup de choses

Idem à une rose

Ma chère Kim tu es très belle. Alexis

Erawan, dans un an tu es en 6ème. Prépare-toi

au grand jour. Tu es fort au foot alors...continue.

J'espère pour toi que tu te feras plein d'amis.

Au revoir, Leila

Au revoir Amin,

Maintenant tu es dans la cour des grands. Il y a longtemps que tu attendais cela. Ne t'arrête pas de bien travailler comme tu l'as toujours fait.

Paul

Au revoir Amin, Bon courage pour la 6ème.

Sans toi ce ne sera plus pareil

Il y aura moins d'ambiance.

Mais on se rappellera de nos journées

Mathias

Au revoir Lucie,

L'école ne sera plus pareille

Un élève en moins ça change tout.

C'est déjà l'heure.

Il faut avancer dans la vie et partir au collège. Et bien ... Bon courage pour la

6ème ! Kéliann

Erawan est le meilleur footballeur

Erawan est intelligent

Erawan est passionné

Erawan est fort

Erawan aime les mathématiques

Erawan est très gentil

Emilien



Pédibus : une année de records

Au cours de l'année scolaire, le Pédibus a compté jusqu'à 32 enfants inscrits, du jamais vu depuis sa mise en route, il y a plus de 8 ans. Et c'est le lundi qu'ils étaient les plus nombreux : 25, un record aussi.

Bravo aussi à Emeline qui entre au collège après avoir fait toute sa scolarité en Pédibus, soit près de 1000 kilomètres parcourus depuis la toute petite section. Un record à battre !

Le Pédibus continue à la rentrée avec tous les parents qui le souhaitent. Toutefois, 7 enfants entrent au collège à la rentrée et d'autres ne pourront plus participer car l'organisation de

leurs parents évolue. Certains jours, il sera peut-être difficile de trouver des accompagnateurs. Les parents invitent donc les familles à les rejoindre pour partager cet échange de services. Ils lancent aussi un appel à des bénévoles pour accompagner de façon régulière ou non, voire seulement pour du « dépannage » ... pour que le Pédibus ne tombe pas en panne.

Les lignes et horaires sont inchangés. Départ à 8h du haut de la rue Font de la Cure et à 7h58 du chemin du Bois d'Art.

Pour tout renseignement, contactez Monique Laurent (04.74.01.31.49)



ASSOCIATION PEINTURE RELAXATION DE SAVIGNY

Les cours de peinture se déroulent au chalet Montange dans une ambiance très conviviale et un cadre des plus agréable.



Florian PIGE (diplômé de l'école Cohl) nous prodigue ses conseils et ses connaissances pour la réalisation de nos tableaux et dessins. Il sait nous pousser de l'avant afin de nous faire vraiment progresser et surtout « lâcher » nos pinceaux. C'est un franc succès et les résultats sont étonnants. Les thèmes abordés et les différentes techniques développés par Florian nous font découvrir de nouveaux univers dans lesquels nous ne pouvons qu'être de plus en plus bons. Pour les débutants c'est un excellent démarrage dans les règles de l'art et à la portée de tous.



Pour 2017 et 2018, nous envisageons également une exposition de nos réalisations dans un lieu à définir.

Nous organiserons plusieurs stages ouverts à tous, au cours du 1er semestre. Les stages se déroulent les samedis. Ils débutent à 9h et se terminent à 17 heures.

Cours pour adultes (tous les niveaux) :

Techniques enseignées : dessin, peinture acrylique, huile, pastel, encre de chine et aquarelle.

Le jeudi après-midi de 14h à 20h par séances de 2 ou 3h.

Atelier libre (sans professeur) : le vendredi après-midi de 14h à 17h.

Pour tout renseignement (tarifs, détails horaires, inscriptions), contacter :

Christiane Rat crizou.rat@outlook.com

Tel. : 04.74.01.45.48 ou 06.76.60.53.01

Adresse des cours : Chalet Montange.



SAVIGNY
PATRIMOINE
d'hier et de demain

Les Journées du
Patrimoine 16 et 17
Septembre 2017 sous
le signe de la
jeunesse

IL ÉTAIT UNE FOIS L'ABBAYE DE
SAVIGNY...PARCOURS LUDIQUE ET
ATTRACTIF...

Après une visite du musée et de la tour, un jeu-parcours sollicitera le sens d'observation du jeune public. Un parcours avec des énigmes proposé aux jeunes et à leurs parents leur permettra de comprendre le rôle de l'Abbaye et de s'approprier leur patrimoine.



Un voyage dans le temps...

- ◆ Identification des espaces et du quotidien des moines dans la tour et le quartier de l'abbaye,
- ◆ Découverte des plantes et bestiaire présents au musée,
- ◆ Présentation d'un film sur l'histoire de l'abbaye



A l'issue du parcours ils pourront dessiner et imaginer leur monstre ou animal fantastique qu'ils pourront rapporter à l'Office du tourisme de l'Arbresle - Place Sapéon.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 de 15h à 16h30.
Visite commentée et animations samedi et dimanche à 15h précises

« **Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont notre mémoire...** »

Voyage annuel en partenariat avec un Orgue à Savigny
le 12 Octobre 2017

Villefranche inattendu ... tour Chappe et Alix avec la chapelle des
Chanoinesses... Un patrimoine de proximité !
Contact – Elisabeth Plattard

Pour plus d'informations, consultez notre site internet

<http://www.savigny-en-lyonnais-patrimoine.fr/>

<https://www.facebook.com/savignypatrimoine>

SAVNET, le club informatique de Savigny,

Vous donne quelques informations pratiques :

Les permanences seront assurées jusqu'au 1 juillet 2017. Puis, nous vous donnons rendez-vous pour le forum des associations, le samedi 9 septembre 2017. Vous serez tous les bienvenus au stand SAVNET.

Vous pouvez vous inscrire, dès maintenant, aux différentes formations qui débiteront à partir de septembre 2017 :

- ♦ Aux permanences de SAVNET qui reprendront le samedi 16 septembre 2017 et les samedis suivants, de 10 h à 12 h, dans le nouveau local.
- ♦ En téléphonant à : Gérard DESRAYAUD au 06 11 50 98 47
Philippe VILLETTE au 06 19 39 85 04
Alain SCHMIDT au 04 74 01 36 84

Les formations proposées comportent :

- ♦ un stage de formation à Windows Seven, Windows 8 et Windows 10 (accessible aux débutants)
- ♦ une formation traitement de textes, tableur et internet/messagerie
- ♦ une formation photos/ traitement d'images.
- ♦ une formation vidéo : formation et assistance au montage de films, en utilisant un logiciel gratuit ou payant.
- ♦ une formation à la généalogie

Une tablette numérique est toujours à votre disposition afin que vous puissiez l'essayer, par exemple avant un achat.

SAVNET continue aussi à fournir les services suivants : conseils à l'achat, assistance pour tous les problèmes de maintenance, aide à l'installation de logiciels ou de matériels.

Nous vous rappelons l'adresse de notre site : <http://www.savnet.fr>

L'équipe de SAVNET

vous souhaite de

BONNES VACANCES.



ADR CATM

L'année 2017 débuta par notre Assemblée Générale le 14 Janvier, 34 adhérents étaient présents.

Le 24 Janvier, se tenait la première réunion du Conseil d'Administration au cours de laquelle notre Président Jean MORETON fut réélu à l'unanimité ainsi que les autres membres du bureau.

Le 25 Janvier, la traditionnelle soirée « vidéo » rassemblait 54 participants qui ont ainsi pu se remémorer les voyages et autres activités des années passées.

Le 6 Mars, l'Assemblée Cantonale, organisée par la Section de La Tour de Salvagny comptait 50 présents dont 6 de notre section.

Le 11 Mars, notre concours annuel de belote rassemblait 44 doublettes dans une ambiance conviviale.

Le 19 Avril, l'Assemblée Générale Départementale se tenait à Brignais, quatre adhérents de notre section assistaient à celle-ci.

La cérémonie commémorative du 8 Mai rassemblait une fois encore de nombreux Savignois.

A l'issue du dépôt de gerbes, du recueillement puis des allocutions, les enfants des écoles ont lu quelques passages de poèmes sur le thème de la LIBERTE, moment très apprécié par tous.

Enfin, nos camarades Georges GUILLOT et Roger NOYEL se virent décerner la Médaille de Reconnaissance de la Nation, tandis que Georges GOUJAT recevait la Médaille des engagés volontaires.

Et comme nous ne pouvions pas nous quitter comme ça, 58 personnes se retrouvaient devant une bonne table.

Le 8 Juin, un après-midi « détente » était organisé au Clos de l'Abbaye avec au programme: pétanque et jeux de cartes, Nous étions 47 participants à conclure ce moment convivial par un buffet froid.

Merci et bonnes vacances à tous.



« Les Brigadiers enflammés »
vous présenteront cette année
une nouvelle comédie :

« Vous avez de la chance ! »
Ecrit par Patricia Haubé en Novembre
2016

Retenez d'ores et déjà les dates
des représentations :

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017
3 / 4 / 5 novembre 2017
10 / 11 / 12 novembre 2017

Réservation auprès de Marie-Odile
theatresavigny@free.fr / 06 76 97 28 53

Nous vous attendons nombreux 😊



INCROYABLES COMESTIBLES,

UN PROJET POUR LES CITOYENS...
PAR LES CITOYENS !

Un projet d'Incroyables Comestibles est lancé sur la commune de Savigny depuis la fin du mois de mai 2017. À la demande de quelques habitants motivés, un premier potager public est installé place des Moines, en-dessous du petit théâtre. D'autres bacs seront remplis prochainement si la démarche trouve intérêt auprès des savignois, car il s'agit avant tout d'une démarche citoyenne participative où chacun est invité à partager autour de ce lieu, l'entretenir, arroser, cueillir et renouveler les plantations.

Plus d'informations sur <http://lesincroyablescomestibles.fr>

Intéressé pour rejoindre la démarche ?

Faites-vous connaître auprès de l'association Savuni Les Arts qui initie le projet (sav.lesarts@gmail.com).

Prochain événement Savuni Les Arts :

Ciné-débat en plein air, Samedi 9 septembre dès 19h30



Nourriture à partager



Servez-vous librement, c'est gratuit !



ASLEC 2017

A l'heure de la publication du bulletin ce sont 20 jeunes qui s'apprêtent à partir à BERCHING rejoindre leurs amis pour partager une semaine d'échanges et de découvertes. Accompagnés de 4 adultes, début août 2017 : ils seront reçus dans des familles allemandes où un programme très riche les attend.

Un groupe d'adultes va les rejoindre en bus pour passer le week-end en Bavière.

Tous rentreront le dimanche 6 août en bus.

N'oubliez pas de suivre leur séjour sur SAVNET ! Et la suite de leurs aventures... En effet, les jeunes anticipent déjà la venue de leurs homologues en 2018. Ils vous donnent deux rendez-vous :

- ◆ Au forum des associations le samedi 9 septembre à la buvette et sur leur stand.
- ◆ Sur la place du 11 novembre le dimanche 1^{er} octobre 2017 pour un RISOTTO GEANT.

Bel été et à bientôt !



BASKET SAINT PIERRE / SAVIGNY

Depuis 2 années déjà les 2 clubs de Basket de Savigny et Saint Pierre la Palud ont fusionné pour devenir A B 2 S.



Différentes équipes ont été constituées, avec les catégories des débutants U7, les autres équipes vont des U9, U11, U13, U17 aux séniors masculins et féminins.

Nous vous invitons aux 2 forums des associations qui auront lieu le même jour, le samedi 9 Septembre, à Savigny et à la salle des Fêtes de St Pierre, de 9H à 13H.

Nous vous rappelons le vide grenier du club, le dimanche 10 Septembre à la salle des Fêtes de St Pierre pour la 2^e année. Les exposants auront des places soit à l'extérieur, soit dans la salle des fêtes, pour les objets fragiles.

Inscription à récupérer sur le site du club AB2S

Nous vous rappelons les stages de basket à la salle des sports de St Pierre, aux vacances de Toussaint du Lundi 23/10 au Vendredi 27/10.

- ◆ Le repas annuel aura lieu le samedi 5 Mai à la salle des Fêtes de St Pierre.
- ◆ Les prochains stages de 2018 seront effectués pour les vacances de février et de Pâques.
- ◆ Le concours annuel de pétanque a eu lieu le vendredi 7 Juillet dès 18h30.

Belle réussite avec 56 doublettes qui se sont opposées, jusqu'à tard dans la nuit. Chaleur et convivialité au rendez-vous.

La Présidente reste à votre écoute pour tout renseignement au 06.19.03.60.79 et par email à d.berthet@numericable.com

BONNES VACANCES A TOUS



ASC GYM

Encore une belle année pour le club de gymnastique de l'ASC Savigny.

Lors des rencontres gym Brévenne, les catégorie parcours, mini enchaînement et les groupes loisirs ont récolté de nombreux podiums, aussi bien en équipes, qu'en individuel.

Dans les groupes en compétition Ufolep, les équipes se sont distinguées tout au long de l'année par des podiums lors des compétitions départementales, régionales ou lors des finales. Une mention spéciale à Florine et Marion qui ont participé au Championnat de France National dans les deux plus hautes catégories, et aussi à l'Equipe de Niveau 7 féminine qui termine Championne de zone. Lors de cette finale, trois gyms du club se placent aux 3 premières places : Teona, Illiana et Maelyne.

Un grand bravo à tous pour les bons résultats obtenus tout au long de la saison.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et nous vous attendons début septembre pour les inscriptions

- ⇒ Le 1^{er} septembre de 17H30 à 20h au complexe sportif « Grands Champs » à Sain Bel,
- ⇒ Le 2 septembre de 9H à 12H au forum de Sain Bel
- ⇒ Le 9 septembre de 9H à 13H au forum de Savigny).

Renseignements et informations sur le site du club : www.ascsavignygym.fr ou par mail à l'adresse suivante : asc.sav@orange.fr

RAMS

L'équipe du RAMS a organisé sa 6^{ème} édition du Trail de l'Abbaye dans des conditions climatiques épouvantables !! La pluie torrentielle et des orages assez impressionnants ont pu faire croire à une annulation mais l'organisation a maintenu l'événement du Trail Savignois jusqu'au dernier moment. Elle a bien fait car les enfants ont pu courir lors d'une accalmie. Les adultes ont quand même eu la pluie mais ils ont été ravis de découvrir cette édition avec des parcours inversés et des passages dans le Trésoncle pour être définitivement mouillés de la tête aux pieds !!

Le bilan est malgré tout très bon pour la team RAMS.

Retrouvez toutes les informations sur l'adhésion au RAMS, sur son mode de fonctionnement, sur les courses à venir lors du prochain forum des associations qui aura lieu le samedi matin 9 septembre de 9h00 à 13h00 à salle du Trésoncle à Savigny.

Info : site Internet : <http://www.trail-savigny.fr>
Facebook : ramstraildelabbaye.



SAVIGNYOGA



Pour découvrir le Yoga, nous vous convions à des séances d'essai gratuites qui se tiendront les 11 et 18 septembre 2017 à 17h ou 18h20.

Les séances de yoga sont dispensées par un professeur diplômé et accessibles à toutes et à tous.

Les cours ont lieu tous les lundis (à compter du 11 septembre et hors vacances scolaires) au Chalet Montange à Savigny.

Le type de yoga pratiqué est le "Hatha-Yoga" qui est une technique de nettoyage, d'entretien et de mise en puissance de ce qui compose l'être humain par un entraînement simultané sur le corps, le souffle, l'énergie et le mental. La pratique du yoga aide à trouver l'équilibre aux niveaux physique, émotionnel et mental.

Le yoga peut apporter de nombreux bienfaits : souplesse, santé, vitalité, lucidité, calme, intériorité, ouverture...

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mado au [04 74 01 28 25](tel:0474012825) ou Christiane au [04 74 70 39 71](tel:0474703971).

SAVIGNY DANSE



Une très belle saison se termine, cette année une semaine après le gala pour permettre à tous de partager un moment convivial avant la période estivale.

Notre magic show s'est tenu le samedi 24 juin sous une chaleur caniculaire mais surtout dans une superbe ambiance et avec un gala d'une grande qualité de nouveau cette saison !

Un immense merci à nos danseurs, à nos bénévoles, aux parents, aux spectateurs et aux professeurs.

Cette saison 2016-2017 a été l'occasion de proposer pour la première fois un événement fitness et zumba au profit d'une association qui soutient chaque jour des personnes touchées par le cancer.

Le dimanche 20 novembre, Tous en rose
pour une bonne cause et soutenir Europa Donna.

Nous avons pu reverser 1200 euros à cette belle association grâce à vous. Un grand MERCI pour votre présence et votre mobilisation

Une nouvelle saison s'annonce et le programme est déjà lancé !

Des valeurs sûres seront présentes l'an prochain : zumba et moderne dès 4 ans. Des nouveaux cours sont proposés et certains horaires allongés :

- ⇒ « Danse comme une star, latines Formations », proposition de chorégraphie de groupe dès 9 ans jusqu'à 16 ans sur des pas de danses latines
- ⇒ Le Postural Ball, sport en douceur avec un ballon comme support
- ⇒ Cours de **renforcement musculaire d'1h30**

Vous pourrez nous retrouver en cours dès la semaine du 11 septembre et sinon nous serons heureux de vous accueillir sur nos deux Forums :

- ◆ Le samedi 2 septembre de 9h à 12h à Sain Bel (place de la mairie ou salle des fêtes)
- ◆ Le samedi 9 septembre de 9 h à 13h à la salle du Trésoncle à Savigny

Avant de vous laisser passer un bel été, nous voulions une nouvelle fois tenter de vous convaincre de nous rejoindre au bénévolat pour permettre à notre belle association de perdurer et de se développer !

Un peu de chacun donne beaucoup à tous et apporte de la bonne humeur ! On compte sur vous. Dansement vôtre !



RAMS



ASC GYM



SAVIGNY DANSE



MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

Du 10 juillet au 4 août : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, Salle Ch. Gouttenoire

Mardi 1er août : Journée récréative, Trait d'Union de l'Amitié, salle du Trésoncle

Du 28 août au 1er septembre : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, Salle Ch. Gouttenoire

Mardi 29 août, 20h30 : Conseil Municipal, Mairie

Vendredi 8 septembre : Concours de pétanque, classes en 8, terrain en ghore

Samedi 9 septembre, de 9h à 13h :

Forum des associations, Salle du Trésoncle

Samedi 9 septembre, 19h30 : Ciné-débat, Savuni les Arts, sous la mairie

Du 19 septembre au 27 octobre : Exposition « Palette, le musée des couleurs », Médiathèque

Mercredi 20 septembre, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Dimanche 24 septembre : Vide Grenier, APE Ecoles publiques, salle du Trésoncle

Dimanche 1er octobre : Chaudière, jeunes ASLEC, place du 11 novembre

Mardi 3 octobre, 18h : Réunion publique pour le mutuelle communale, Mairie

Mercredi 4 octobre, de 14h à 19h : Après-midi jeux, Médiathèque

Dimanche 15 octobre : Boudin des Pompiers, place du 11 novembre

Mercredi 18 octobre, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Dimanche 22 octobre : Exposition matériaux, SAVAA

Du 23 au 27 octobre : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, Salle Ch. Gouttenoire

28 & 29 octobre : Représentation théâtre, les Brigadiers Enflammés, Petit Théâtre

3, 4 & 5 novembre : Représentation théâtre, les Brigadiers Enflammés, Petit Théâtre

10, 11 & 12 novembre : Représentation théâtre, les Brigadiers Enflammés, Petit Théâtre

Samedi 11 novembre : Commémorations, Monument aux Morts

Mercredi 15 novembre, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

18 & 19 novembre : Chaudière, classes en 8, place du 11 novembre

Dimanche 19 novembre : Bourse aux jouets, MAM des petits Loustiques, salle du Trésoncle

Vendredi 1er décembre : Belote du Téléthon, Trait d'Union de l'Amitié, salle Ch. Gouttenoire

Nouveau à Savigny !

Friterie du Nord, place des Ch'tis

Installée sous la mairie,

Tous les jeudis soirs de 18h30 à 21h30.

Frites fraîches, Américain fricadelle, saucisse, merguez, Mexicanos, andouillette, steak haché, brochette, burger et menu enfant. Tél. 07.68.09.55.71



Savigny TAXI

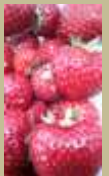
Toutes distances, gares et aéroports, plis urgents, réservation 7/7 jours.
Contact : ktessieux@yahoo.fr

06.67.81.94.75



Au P'tit marché Savignois

- ◆ Retrouvez *tous les fruits et légumes de saison*, auprès de Denise Chaverot, issus de sa production mais aussi de petits producteurs du marché de Corbas
- ◆ Retrouvez également, en plus des fromages, des **œufs** et du **beurre** à la ferme de la Palud
- ◆ Nouveauté dès la rentrée de septembre, *une offre bouchère complète* auprès du charcutier traiteur Yannick Garnier



Balades du mardi soir : Du 16 mai au 29 août 2017.

Si vous êtes intéressés, venez rejoindre le groupe.

Rendez-vous les mardis à **19h30 devant l'église**.

Randonnée d'environ 2 heures, de 8 à 10 km.
Chacun marchera sous sa responsabilité



OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE

Infos complémentaires et réservation obligatoire au 04 74 01 48 87

Les mercredis découverte 2017

- ⇒ 2 août : L'arbresle de la voie royale à la route nationale 7
- ⇒ 9 août : Le château de la Perollière
- ⇒ 16 août : Visite de l'atelier de maintenance du tram-train
- ⇒ 30 août : Le monde mystérieux des chauves-souris
- ⇒ 6 septembre : La faune près de chez nous, ...
- ⇒ 10 septembre : Parcours VTT sportif au Pays de l'Arbresle



DON DU SANG

Salle Claude Terrasse à L'Arbresle. De 18 à 20 ans, donnez votre sang et faites venir vos amis !

Mercredi 23 août 2017

De 10h00 à 12h30

15h00 à 19h00

Judi 26 octobre 2017

De 10h00 à 12h30

15h00 à 19h00

Fermeture des services municipaux cet été

Agence postale : du 7 au 28 août

Médiathèque : du 6 au 28 août

Mairie : les samedis 5, 12, 19 et 26 août, 10, 11 & 14 août

Fermeture des commerces

Boulangerie Jacoud : du 7 août au 4 septembre

Coiffure Isabelle : du 30 juillet au 22 août

Restaurant-bar le Clos de l'Abbaye : du 12 au 31 août

Marché hebdomadaire maintenu tout l'été avec

Denise Chaverot pour les fruits et légumes

Charcutier Traiteur : absent les 11, 18 & 25 août

Ferme de la Palud : absent les 11 et 18 août

Friterie du nord : absent le 10 août

Le P'tit marché Savignois

Tous les vendredis soirs de 16h à 19h30,
place du 11 novembre, à Savigny